

Covid-19 : la deuxième injection est possible à partir de son lieu de vacances

Cet été, les Français pourront recevoir les deux doses du vaccin dans des lieux différents, a indiqué le gouvernement, qui livrera davantage de doses dans les zones touristiques.

Par Le Figaro

Publié hier à 12:09,

Mis à jour hier à 18:28



Pour garantir tout incident ou pénurie de doses, l'exécutif a annoncé l'envoi de doses supplémentaires dans les zones touristiques.

NATALIA KOLESNIKOVA / AFP

Y aura-t-il «*un effet vacances d'été sur la campagne vaccinale*» ? C'est ce que semble craindre l'exécutif, qui a pris les devants pour tenir la course contre la montre de l'immunité collective. Sa méthode : faciliter au maximum l'accès aux deux doses pour les Français. «*Cet été, c'est le vaccin qui vient à vous*», a ainsi déclaré vendredi Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, en déplacement dans une station balnéaire des Pyrénées-Orientales.

Ainsi, à l'aube des vacances d'été, il ne sera plus nécessaire de recevoir les deux injections dans le même centre de vaccination. À partir du lundi 5 juillet, les candidats à la vaccination pourront prendre rendez-vous «*y compris dans les zones de vacances*» où ils seraient amenés à se rendre, a déclaré de son côté le ministre de la Santé Olivier Véran.

Pour garantir tout incident ou pénurie de doses, l'exécutif a annoncé l'envoi de doses supplémentaires dans les zones touristiques. *«Nous avons donné toutes les garanties pour qu'il soit simple de se faire vacciner, pour que cet été le vaccin vienne à vous»*, a assuré Gabriel Attal auprès de BFMTV. *«On peut à la fois aller à la plage et se faire vacciner»*, s'est-il félicité.

Localement aussi, de plus en plus de centres de vaccination et vaccinodromes tentent de faciliter l'accès au vaccin. En Isère, dans les Landes ou dans le Gard, certains ont choisi de supprimer la prise de rendez-vous, selon France Bleu.

À voir aussi - Covid-19: faudra-t-il une troisième dose de vaccin ?

«Nous ne contraindrons pas les Français à se faire vacciner»

Pour éviter un regain de la pression hospitalière d'ici quelques semaines, alimentée par la diffusion du variant Delta, très contagieux, les autorités sanitaires ont évoqué à plusieurs reprises ces derniers jours l'idée d'une obligation vaccinale pour le personnel soignant. Une mesure qui s'étendrait aux Français ? Le ministre a écarté cette possibilité : *«Si la question est abordée pour les soignants, elle ne l'est pas pour la population générale»*, a-t-il certifié.

«Nous ne contraindrons pas les Français à se faire vacciner, la vaccination n'a pas à être obligatoire en population générale», a réitéré le ministre. Un ton plus conciliant que celui adopté par le chef du gouvernement, qui a lancé une concertation avec les élus sur le *«recours au pass sanitaire»*, pour *«inciter encore plus de personnes à se faire vacciner»*.

À voir aussi - Covid-19: vers une fracture vaccinale?